



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question au Gouvernement n° 510

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

M. le président. La parole est à Mme Émilienne Poumirol, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Émilienne Poumirol. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur. Quelques mois après le démantèlement d'une cellule terroriste à Torcy, un nouveau groupe djihadiste présumé a été interpellé hier en région parisienne, dans le cadre d'une information judiciaire conduite par le juge antiterroriste Marc Trévidic. Plusieurs députés du groupe UMP. Allo ? Allo ?

Mme Émilienne Poumirol. Ces interpellations sont consécutives à l'arrestation au Niger de l'un de nos ressortissants en août 2012. Les services antiterroristes reconnaissent que la progression des islamistes au Mali a créé un appel d'air, qui a connu un net coup d'arrêt depuis l'opération Serval. Chacun le comprend, les menaces intérieures et extérieures sont de plus en plus imbriquées. Ces suspects semblaient préparer le passage de personnes vers les rangs djihadistes du Sahel.

Comme vous l'avez rappelé, monsieur le ministre, les filières terroristes s'émancipent des contraintes physiques et territoriales grâce aux nouveaux moyens techniques dont elles disposent. La nature de la menace, son ampleur et son organisation sont donc en constante évolution, ce qui pose un défi majeur à nos services de renseignement et de sécurité. Le Gouvernement doit tout mettre en oeuvre pour démanteler les réseaux et adapter notre organisation à ces mutations. D'ores et déjà, nos moyens d'action sont renforcés par la loi du 22 décembre 2012 et le Gouvernement a pris la décision de placer le plan Vigipirate au niveau rouge renforcé. Nous voulons vous exprimer ici notre soutien dans la mise en oeuvre de cette difficile mission. Notre majorité est déterminée à accompagner vos efforts dans la lutte contre la menace terroriste. Alors que notre nation est encore meurtrie dans son âme et sa chair par l'affaire Merah, pouvez-vous nous dire, monsieur le ministre, quelle vision structure votre action pour mettre la France en mesure de faire face à la menace terroriste ?
(*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Manuel Valls, *ministre de l'intérieur*. Vous avez raison, madame la députée : nous sommes confrontés à une double menace terroriste, que nous combattons.

À l'extérieur tout d'abord. C'est tout le sens de l'action juste et légitime de la France au Mali. Le ministre de la défense, Jean-Yves Le Drian, soulignait ce matin encore que nos soldats trouvent sur place du matériel et des plans qui démontrent la vision et les projets de ces groupes terroristes, prêts à frapper dans la région mais peut-être aussi plus loin.

Nous faisons face ensuite à une menace intérieure, que j'ai appelée " l'ennemi intérieur ". Nous vivons encore, vous l'avez rappelé en termes forts, avec le souvenir brûlant des assassinats commis par Mohamed Merah. Nos services ont démantelé en septembre dernier une cellule qui avait frappé à Sarcelles et s'apprêtait sans doute à frapper encore. Nous faisons face à une menace qui prend la forme de tentatives d'exfiltration d'individus vers la Syrie ou le Sahel. Cela exige évidemment une mobilisation de tous les instants de nos services. Hier encore, la direction centrale du renseignement intérieur a interpellé quatre individus qui ont sans doute un lien avec une autre personne arrêtée sur la frontière entre le Niger et le Mali.

Je veux dire à l'ensemble de la représentation nationale, qui a adopté la loi antiterroriste, outil supplémentaire pour lutter contre le terrorisme, la détermination des forces de police et de renseignement à lutter contre le

terrorisme, contre lequel toute la nation se doit d'être unie ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Émilienne Poumirol](#)

Circonscription : Haute-Garonne (10^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 510

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 février 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 février 2013](#)